



Document uniquement pour les parents séparés ou divorcés

TRANSMISSION DES RESULTATS SCOLAIRES OBLIGATOIRES
AUX PARENTS, PERE ET MERE DE L'ENFANT.

Les parents ont, tous les deux, le droit de connaître les résultats scolaires de leurs enfants. En effet, depuis l'intervention de la loi du 8 janvier 1993 qui a modifié plusieurs articles du Code civil, l'exercice en commun de l'autorité parentale, qui rend chaque parent également responsable de la vie de l'enfant, est devenu la situation la plus courante.

En outre, même dans le cas où l'un des parents exerce seul l'autorité parentale, l'autre parent dispose du droit de surveiller l'éducation de son enfant ; à cet effet, il doit donc également obtenir communication de ses résultats scolaires.

Il convient, en conséquence, de faire parvenir systématiquement aux deux parents les résultats scolaires de leurs enfants.

Si telle est votre situation, nous vous demandons de bien vouloir nous l'indiquer par l'intermédiaire du talon ci-dessous. Nous pourrions ainsi vous communiquer les 2 codes d'accès qui vous permettront d'accéder au livret numérique de votre enfant en élémentaire.

Ces deux codes seront notés dans le carnet de liaison « l'Ecolien » de votre enfant, au cours du premier semestre.

Si vous n'avez pas la possibilité de le consulter, merci de nous préciser l'adresse mail à laquelle nous devons vous envoyer le code d'accès.

Pour les grandes sections de maternelle, nous vous ferons parvenir, par mail également, la validation du socle commun du cycle 1.

Thierry DAUGE
Chef d'établissement

✂.....

Pour mon enfant : NOM.....PRENOM..... en classe de.....,
merci de générer deux codes d'accès à LivreVal.

Je n'ai pas la possibilité d'accéder au carnet de liaison de mon enfant merci :

- d'expédier le code d'accès des résultats scolaires LivreVal (pour les élémentaires uniquement)
- d'expédier en fin de grande section la validation du socle commun du cycle 1

à son père ou à sa mère

à l'adresse mail suivante :@.....

Date et signature

Sainte Marie - Saint Justin

Ecole Sainte Marie

54/56 rue Edouard Vaillant - 92300 LEVALLOIS

☎ 01.47.37.57.76 ✉ secretariat.ecole@stемarie-stjustin.org